



# Ecole Sébastien DOS SANTOS BORGES

☎ Marchésieux 02 33 47 92 01

☎ Feugères 02 33 76 10 65

☎ Saint Martin d'Aubigny 02 33 46 34 45

## Compte rendu du conseil d'école du jeudi 19 octobre 2023 à St Martin

### LES PERSONNES PRESENTES

Fonction	Nom/prénom	Fonction	Nom/prénom
Directrice de l'école	TIRARD Céline	Synd des aff. scolaires	COMPERE Christine
I.E.N.	Excusé	DDEN	/
Mairie Feugères	JANSON Nicolas et LELIEVRE Rose-Marie	Parents d'élèves Feugères	SLAMA Abdellah et BOUETARD Aurélie
Mairie de Marchésieux	HEBERT Anne	Parents d'élèves St Martin	EBRARD Laure, et FERON Johanna
Mairie de St Martin d'A.	HAMEL Bruno et CHAMPVALONT Roselyne	Parents d'élèves Marchésieux	OMONT Lucie, PHILIPPE Marine, L'HONOREY Mélanie et MARTIN Tatiana Mme Doré Elodie (sup)
Équipe enseignante	MORIN Anne-Marie, BOTREL Murielle, GIMBERT Agathe, QUESNEL Maryline, ROBIN Muriel, FOUCHER Amandine, MARIE Bérengère		
Personnes excusées	DURCHON Julien, IEN - L'HOMME Guillaume		

### TOUR DE TABLE

Début du conseil d'école à 20h05. Un tour de table est effectué.

### ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

Résultats sur Feugères :

49 votants pour 79 inscrits soit **62,03 %** de votants (64,20 % en 2022).

48 suffrages exprimés qui ont voté pour la liste présentée par les parents d'élèves (donc 1 blanc ou nul).

Sont élus titulaires : Mme Bouétard Aurélie et M Slama Abdellah

Est élue suppléante : Mme Hue-Feron Johanna.

Résultats sur Marchésieux :

40 votants pour 108 inscrits soit **37,04 %** de votants (33,05 % en 2022).

28 suffrages exprimés qui ont voté pour la liste présentée par les parents d'élèves (donc 12 blancs ou nuls).

Sont élues titulaires : Mmes Martin Tatiana, Philippe Marine, Omont Lucie et L'Honorey Mélanie.

Pas de suppléant.

Résultats sur St Martin d'Aubigny :

25 votants pour 54 inscrits soit **46,30 %** de votants (53,70 % en 2022).

22 suffrages exprimés qui ont voté pour la liste présentée par les parents d'élèves (donc 3 blancs ou nuls).

Sont élues titulaires : Mmes Ebrard Laure et Hue-Feron Johanna.

Sont élues suppléantes : Mmes Doré Elodie et Omont Lucie.

Les titulaires sont invités au conseil d'école. En cas d'empêchement d'un titulaire, celui-ci pourra appeler un suppléant de la même commune pour prendre sa place au CE pour que 8 parents soient présents à chaque conseil (en cas de vote, 8 parents pourront participer en plus des enseignants, de la présidente du syndicat des affaires scolaires et des maires). Le taux de participation a diminué sur Feugères et St Martin. Il a augmenté sur Marchésieux, mais reste encore faible. Un mail de rappel a été envoyé 2 jours avant les élections.

Les élections ont eu lieu le vendredi 13 octobre 2023 avec un vote par correspondance uniquement. Le bureau des élections était composé d'enseignants.

Le vote a toujours lieu par correspondance. Le conseil d'école est consulté et accepte le maintien de ce vote par correspondance pour l'année prochaine 2024.

Les coordonnées des représentants vont être distribuées dans les cahiers des aînés.

## LE CONSEIL D'ECOLE

### ⇒ Sa composition :

- ! le conseil des maîtres
- ! les maires et les conseillers chargés des affaires scolaires, la présidente du syndicat des affaires scolaires
- ! les représentants de parents d'élèves
- ! le délégué départemental (DDEN)
- ! l'Inspecteur de l'Education Nationale

Il se réunit 3 fois par an : à Saint Martin d'Aubigny au premier trimestre, à Marchésieux au deuxième, et à Feugères au troisième.

Les deux autres conseils d'école auront lieu

- ! le mardi 16 janvier 2024 à Marchésieux (si tôt pour voter pour les rythmes scolaires).
- ! le mardi 18 juin 2024 à Feugères

### ⇒ Ses attributions :

- ! Il vote le règlement de l'école.
- ! Il donne son avis sur les horaires, l'organisation des garderies.
- ! Il est consulté pour des actions particulières menées dans l'école, pour l'organisation des classes découvertes et sorties éducatives, pour les activités péri et post scolaires, pour les cantines, l'hygiène scolaire, l'utilisation éventuelle des locaux en dehors du temps scolaire.
- ! Il donne son accord pour l'organisation d'activités éducatives sportives et culturelles
- ! Il est informé de la composition des classes, du choix des manuels et matériel pédagogique, des choix pédagogiques.

Lecture du règlement et vote de celui-ci. A été ajouté dans la rubrique « Harcèlement » : « En cas de harcèlement, lorsque le maintien de l'élève harceleur constitue un risque pour la santé ou la sécurité d'autres élèves malgré la mise en œuvre de mesures arrêtées par la directrice et après examen de la situation de l'élève par l'équipe éducative, la DASEN peut demander au maire de procéder à la radiation de l'élève de l'école. »

## PPMS ET SECURITE

**Exercices incendie** : ils ont été réalisés le 28 septembre. L'évacuation a eu lieu en 1 mn 30 sur Marchésieux pour les MS-GS-CP et 1mn45 pour les TPS-PS-MS, en 40s pour les CM1-CM2 et 1 mn pour les CE2-CM1 à Feugères, et 1 mn 15 s à St Martin.

Sur Marchésieux, les 2 portes des GS-CP étaient restées ouvertes.

Sur St Martin, la porte du hall est restée ouverte et quelques élèves ont couru.

A Feugères, la porte de la cantine était restée ouverte (les dames de la cantine ont participé à l'exercice).

**Exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)** : Un exercice de circonscription intrusion malveillante (« se cacher ») a eu lieu le jeudi 12 octobre. Il a été déclenché par l'Inspection à 9h46 grâce à la chaîne téléphonique et arrêté de la même façon à 10h12. Les mairies étaient invitées pour cet exercice, Bruno Hamel était présent sur l'école de Saint Martin d'Aubigny.

Sur Feugères, les élèves de la classe des CM1-CM2 ont mis du temps pour être silencieux.

Le problème qui s'est posé, c'est que pour cet exercice, il faut normalement débrancher le téléphone fixe. Ayant reçu un mail de l'inspection déclenchant le PPMS, j'ai donc débranché le fixe et l'école de St Martin n'a pas réussi à me contacter. Par ailleurs, d'autres problèmes ont été observés sur la circonscription par rapport à la chaîne, elle va donc être remaniée.

L'inspecteur nous a demandé de ne plus débrancher les téléphones fixes.

**DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques)** : le point le plus important était à Feugères dans le local de la chaudière : les produits ménagers y étaient entreposés. Mme Compère et Mme Lelièvre confirment que le local a été complètement vidé. Ce point sera donc retiré du document unique.

Il manque toujours le plan d'intervention des pompiers à l'entrée des bâtiments sur les 3 sites (cette demande date de 2016).

Il reste également le problème des plaques de goudrons ou trous dans les cours des écoles (date de 2016).

**Sécurité à l'entrée des écoles** : Suite à l'assassinat de Dominique Bernard à Arras, le plan Vigipirate est rehaussé, cela entraîne :

- ! Un accueil à l'entrée des écoles assuré par un adulte.
- ! Un contrôle visuel des sacs
- ! L'identité des personnes étrangères à l'école est systématiquement vérifiée.
- ! Les attroupements devant les écoles doivent être évités
- ! Il est interdit de stationner devant les écoles.

Sur St Martin et Feugères, ce sont les enseignants qui accueillent les élèves à la barrière, mais sur Marchésieux, les parents emmènent leurs enfants jusqu'à la classe. Il n'y a personne à la barrière. Christine propose de demander à Viviane de venir vendredi 20 octobre le matin et le soir. Mme Hébert propose de demander à Céline Leconte qui fait le ménage dans les classes pour le soir si besoin.

## PROJETS

**Ecole E3D** : le comité de pilotage se tiendra après les vacances. Le bilan sera posté sur le blog de l'école avec le compte rendu du conseil d'école.

**Suivi de Sébastien** : Nous allons commencer le suivi après les vacances. Certains parents de Feugères ont dit qu'ils en avaient marre du projet de Sébastien. C'était déjà le cas l'année dernière sur Feugères. Pour préciser les choses, ce n'est pas « un projet » à proprement parlé, c'est un fil rouge sur toute la scolarité des élèves qui entretient le lien particulier que l'école a avec lui. L'école porte son nom et en contre partie, il vient gracieusement tous les ans rendre visite aux élèves et nous donne accès à l'interface pour suivre ses aventures. Il est

tout à fait envisageable que les élèves de Feugères ne suivent plus les aventures de Sébastien, mais il n'y aura pas un autre projet qui viendra remplacer celui-ci.

Par contre, cela n'empêche pas d'autres projets de se mettre en place sur le RPI.

**Erasmus plus** : pour rappel, le projet a été validé au mois de février pour une accréditation de consortium de mobilité.

Les objectifs principaux de ce projet sont :

! Rendre possible la mobilité et élargir l'horizon culturel de nos élèves.

! Augmenter l'appétence des enseignants et des élèves envers les langues étrangères en développant l'envie et le besoin de se former afin d'améliorer leurs compétences linguistiques tout en renforçant une conscience européenne.

L'accréditation est valable jusqu'en 2027, mais le projet court jusqu'en août 2028.

Trois mobilités différentes sont au programme pour notre école :

! Mobilité des personnels pour une montée en compétence de l'équipe pédagogique.

! Mobilité des personnels pour une visite préparatoire à la mobilité des élèves.

! Mobilité des élèves.

Pour cette année, la mobilité concerne le personnel de l'école de Marchésieux : 3 mobilités ont été demandées. Le départ était prévu pour la première semaine des vacances, le devis avait été envoyé au collège. Les trois enseignants devaient partir pour un jobshadowing (période d'observation en situation de travail) à Dublin en Irlande.

Mme Farkas, la principale du collège nous a finalement dit qu'il n'était plus possible de partir en octobre parce que les fonds n'avaient pas été versés. Le collège a reçu la dotation la semaine dernière, ce qui est trop tard pour valider le devis et les réservations.

Cette mobilité va donc être reportée soit aux vacances de février, soit aux vacances de printemps.

**Notre école, faisons-la ensemble** : une réunion avait eu lieu l'année dernière avec les mairies et les parents. Une liste d'idées a été rédigée.

Une nouvelle réunion va avoir lieu avec l'ensemble des partenaires pour discuter des idées qui semblent prioritaires par rapport à nos élèves.

#### Projets de classes :

Classe	Projets particuliers envisagés cette année
Marchésieux	<ul style="list-style-type: none"><li>- rencontres sportives prévues : « danse de création » pour les classes de TPS-PS-MS et GS-CP</li><li>- La ludothèque : nous allons essayer d'y aller au moins 2 fois dans l'année.</li><li>- Visite avec les camarades de CP de St Martin ou l'inverse (Une fois par mois).</li><li>- Projet « Djembés » avec l'intervenant Gilles Arnaud : 10 séances par classe puis représentation le soir de la fête des écoles.</li><li>- festival « Bulles de campagne » : fabrication de pain dans la classe pour les TPS-PS-MS le mardi 21 novembre, à la boulangerie pour les classes de MS-GS, GS et GS-CP le jeudi 23 novembre. Plantation d'arbres par la classe des MS-GS le lundi 20 novembre.</li></ul>
Saint Martin d'Auvigny	Les classes vont travailler sur les J.O.
Feugères	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le cross du collège a été annulé. Il est reporté le 16 novembre.</li><li>- 6 séances de golf en mars : le transport est pris en charge par la COCM, les cours par la coopérative scolaire.</li><li>- culture cheval : un dossier a été déposé, le projet est subventionné à 80%. Dans l'attente de la décision en décembre.</li><li>- théâtre : les classes vont bénéficier de 10 heures financées par la COCM. Un spectacle est associé à ce projet, le transport est également pris en charge par la COCM et l'entrée par la coopérative scolaire.</li><li>- Petits champions de la lecture.</li><li>- Course aux nombres</li><li>- rencontre robotique</li><li>- Défi Noël avec l'ENT</li><li>- correspondance avec Auvers (CE2-CM1).</li></ul>

#### EFFECTIFS ET PREVISIONS

La rentrée s'est effectuée avec 143 élèves. Il y a eu 2 départs et 1 arrivée, ce qui fait 142 élèves actuellement.

Voici les répartitions sur les 8 classes :

Par niveau :	TPS = 2	Répartitions :	TPS-PS-MS : 2 + 18 + 7 = 27
	PS = 18		MS-GS = 9 + 6 = 15
	MS = 16		GS = 14
	GS = 26		GS-CP : 6 + 8 = 14
	CP = 18		CP-CE1 : 10 + 4 = 14
	CE1 = 17		CE1 : 13
	CE2 = 13		CE2-CM1 : 13 + 9 = 22
	CM1 = 14		CM1-CM2 : 5 + 18 = 23
	CM2 = 18		

Ce qui fait en moyenne 24 élèves par classe sans compter les classes dédoublées.

Prévision d'effectifs pour la rentrée 2024 : 146 élèves.

## NATATION

La natation commencera le mardi 7 novembre pour les CE1 de M L'Homme, les CE2, CM1 et CM2 à la piscine de Coutances. Les séances se prolongeront jusqu'au 6 février 2024.

Les GS, CP et CE1 de Mme Quesnel iront à la piscine de Graignes à partir du mois de février/ mars et jusqu'en juin 2024. Cette année, nous n'avons pas eu nos créneaux habituels, ils ont été pris par l'école privée de Périers. L'équipe est en colère, cela fait plusieurs décennies que nous y allons et l'école privée n'y va que depuis l'année dernière. Déjà en 2022, il avait fallu appeler pour récupérer nos créneaux. Nous avons soutenu la piscine en envoyant un courrier quand elle a failli fermer, c'est une étrange façon de nous remercier.

Cette année, il y aura deux séances par semaines (les lundi et jeudi après-midi).

Nous tenons à remercier vivement les volontaires qui accompagnent, sans eux, la natation ne pourrait pas avoir lieu.

## TRAVAUX

Saint Martin : pas de demande.

Feugères : Serait-il possible de donner un coup de peinture sur les jeux au sol et déplacer le banc si c'est possible.

Rq : il y a des poubelles près des vestiaires au terrain de foot. M Janson informe que les employés communaux vont aller les enlever.

Marchésieux : le placard de gauche sous la fenêtre de la classe de Mme Botrel fonctionne mal. Mme Botrel demande s'il est possible de renforcer le vieux meuble abîmé.

Serait-il possible de fixer des poignées sur le meuble de la classe de Mme Ourry et de poser les rideaux.

## BILAN COOPERATIVE

Le bilan est présenté par Mme Robin, la trésorière. Affichage sur écran.

Il sera posté sur le blog de l'école.

## QUESTIONS INSCRITES

⇒ Bus du soir : plusieurs plaintes ont été envoyées à Mme Nicolle ou à moi-même. Les parents se plaignaient que le chauffeur de bus freine brutalement pour que les enfants se taisent. Mme Nicolle est allée voir le conducteur et le problème est réglé.

⇒ Une question a été posée sur les répartitions, à savoir comment elles avaient été faites sur Marchésieux. Les MS qui restent avec les PS sont les plus jeunes. Pour les GS, ceux qui étaient restés avec les PS sont allés soit en GS pure, soit en GS-CP. Pour les autres, nous avons choisi de séparer certains élèves. Pour les CP : le lieu d'habitation n'est pas un critère prioritaire, nous tenons compte de la pédagogie, de la maturité et du relationnel,

⇒ « Est ce qu'il serait possible d'organiser en fin d'année une "boom " pour les élèves de CM2 pour fêter leur fin de cycle en primaire ? »

Le conseil des maîtres ne voit pas l'intérêt d'une telle action au sein de l'école. Mme Ebrard précise que ce serait une action en dehors du temps de l'école, la question n'a donc pas sa place au conseil d'école. Elle va voir avec l'Espace de Vie Social de Marchésieux ou l'APE.

⇒ « Est ce que ce serait possible d'organiser une journée pour carnaval ou les enfants pourraient venir déguisés ? »

Le déguisement peut se faire une fois rentrés à la maison, cette fête prend son sens dans le domaine privé, sauf si un projet en classe a été réalisé et un déguisement commun fabriqué...

## QUESTION NON INSCRITE

⇒ Mme Doré demande « s'il y aura des sorties scolaires en fin d'année, parce que certains parents sont déçus qu'il n'y en ait pas eu l'année dernière ».

L'équipe précise qu'on ne fait pas une sortie pour faire une sortie. Les sorties scolaires sont l'aboutissement (ou l'amorçage) d'un projet pédagogique, par conséquent, il n'y a pas systématiquement de sorties de fin d'année. Les élèves sortent en fonction des projets mis en place au sein des classes. En 2022-2023, les élèves de maternelle ont bénéficié d'un projet « classe parc » sur le bâti terre qui n'a pas nécessité de sortie avec un bus puisqu'on a utilisé les maisons du village pour le projet. Par contre, ils sont allés à la ludothèque et ont assisté à un spectacle « Villes en scènes » pendant l'année, nous avons également organisé des Olympiades la veille des vacances avec les parents (c'est ce qui nous permettait de clôturer l'année).

Le conseil se termine à 21h35.

Le 19 octobre 2023

Mme Tirard Céline, directrice